

**3AIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL  
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N° 18/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO et Robert VERAND.

**Absent excusé** : Monsieur Nicolas GALLIANO

**Procuration** : Monsieur Nicolas GALLIANO à Monsieur René GALLIANO

**Convocation en date du 15/03/2024**

**Nombre de membres en exercice : 6**

**Présents : 5**

**OBJET : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les nouvelles dispositions de la protection sociale complémentaire (PSC).

Il indique que le Centre de Gestion va lancer un appel public à concurrence pour proposer aux employeurs et à leurs agents des garanties collectives d'assurances (risque prévoyance) à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette procédure permettra aux agents de la commune de bénéficier de taux de cotisation mutualisés plus avantageux.

Monsieur le Maire, indique qu'il a validé une lettre d'intention pour associer la commune de Châteauneuf-Miravail à cette procédure du CDG.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, d'entériner cette décision et d'associer la commune à cette procédure.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**- approuve la déclaration d'intention signé par Monsieur le Maire, associant la commune à la procédure que va lancer le Centre de Gestion concernant la protection sociale complémentaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 29 mars 2024.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

